ROYAUME DU MAROC
*****
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
****
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REGION BENI MELLAL-KHENIFRA

Avis d'achat sur bons de commande N°23/2026/CAG BMK

Le Président de la Chambre de l'Agriculture de la Région Béni Mellal Khénifra procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Encadrement et animation de sessions de formation au profit des agriculteurs et membres des coopératives de la région Béni Mellal Khénifra.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Encadrement et animation d'une session de formation portant sur **« Suivi et exécution des marchés publics »**	Voir le cahier des charges	Jour	6	-
2	Encadrement et animation d'une session de formation portant sur **« Démystifier l'IA et outiller le personnel pour l'intégrer concrètement dans les activités de la Chambre d'Agriculture »**	Voir le cahier des charges	Jour	2	-
3	Encadrement et animation de sessions de formation portant sur **« Audit et contrôle interne »**	Voir le cahier des charges	Jour	2	-

Lieu et période d'exécution :

N°	Intitulé du module / Thématique	Lieu d'exécution	Période envisageable
01	Suivi et exécution des marchés publics	Ville de Rabat	Du 01/12/2026 Au 15/12/2026
02	Démystification de l'IA et outils d'intégration concrète dans les activités de la Chambre d'Agriculture	Ville de Beni Mellal	Du 16/12/2026 Au 20/12/2026
03	Audit et contrôle interne	Ville de Beni Mellal	Du 16/12/2026 Au 20/12/2026

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 26 Novembre 2026 à 10h00

L'exécution du bon de commande débute à partir de la date sa notification.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est à signaler que l'attributaire de la présente commande est tenu de présenter, dans un délai de 48 heures, après la confirmation de son offre (Obligatoire pour la confirmation finale du maitre d'ouvrage) un acte de cautionnement d'un montant de Mille cinq cent dirhams (1 500,00 Dhs) au profit de la Chambre d'Agriculture de la Région Béni Mellal- Khénifra **(La caution reste acquise si le concurrent n'a pas honoré son engagement).** Cette caution sera restituée après la réception définitive des prestations.

Garanties Exigées :

Le soumissionnaire est tenu de déposer au bureau d'ordre de la Chambre d'Agriculture de la Région Béni Mellal Khénifra, ou d'envoyer par courrier électronique à l'adresse chambre.agriculture.bmkh.bo@gmail.com au plus tard le **26/11/2026 à 10h00** les documents suivants :

- Le programme de formation et la démarche pédagogique ;
- Le CV détaillé et actualisé de chaque formateur co-signé avec le cabinet, ayant **minimum** un **Bac+5** dans les spécialités en relation avec les thèmes mentionnés sur l'article 2 du présent cahier des charges, avec une expérience professionnelle d'au moins de **5 ans** ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes, des certifications et attestations mentionnées au niveau du CV ;
- Deux attestations de référence au moins en relation avec la prestation spécifiant la qualité du signataire, la date, l'objet et le montant ;
- Le « cahier des charges » ci-joint signé et approuvé.

Cet email doit être envoyé à partir de l'adresse email figurant sur le devis déposé par le concurrent sur le portail des marches publics, afin de permettre la correspondance et le traitement des dossiers dans les meilleures conditions.

L'objet de l'email doit impérativement comporter la référence de l'avis d'achat **n°23/2026/CAG BMK.**

Nb : Tout soumissionnaire qui n'aura pas déposé ou envoyé les documents demandés, ou dont le profil et l'expérience du formateur proposé, ainsi que le planning et la méthodologie proposés, ne répondront pas aux exigences demandées, sera écarté.



المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC

وزارة الفلاحة والصيد البحري والسيادة الغذائية

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*_*_*

الغرفة الفلاحية لجهة بني ملال-خنيفرة

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REGION BENI MELLAL KHENIFRA

ENCADREMENT ET ANIMATION DE SESSIONS DE FORMATION AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REGION BENI MELLAL KHENIFRA

CAHIER DES CHARGES

Année Budgétaire 2026

ARTICLE 1: OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet : **« Encadrement et animation de sessions de formation au profit des agriculteurs et membres des coopératives de la région Béni Mellal Khénifra ».**

ARTICLE 2: CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations de formation seront réalisées comme suit :

➢ **Module 1 : Suivi et exécution des marchés publics**

Lieu : Rabat

Nombre de bénéficiaires : 12 participants répartis en 2 groupes (soit 6 personnes/session).

Durée : 3 Jours/Groupe.

Objectifs :

- Anticiper les problèmes durant l'exécution des marchés publics

Contenu :

- Gestion des marchés (recommandations aux gestionnaires des marchés : administratives, techniques, et financières, avec modèles de suivi et check-list)
- Recommandations générales (relation avec le contractant, chronogramme, alertes, etc.....)
- Révision des prix
- Pénalité de retard
- Résiliation et gestion des marchés après résiliation

Encadrement :

Le prestataire s'engage à :

- Elaborer une fiche de cadrage qui définit les objectifs pédagogiques, la méthodologie de conduite de la session de formation et le type de supports didactiques et pédagogiques qui seront utilisés ;
- Assurer la formation par un expert titulaire d'un diplôme de bac +5 et une expérience de 5 ans minimum dans le domaine de la formation ;
- Produire une fiche d'évaluation à chaud et des indicateurs pour l'évaluation de la session de formation.

Les frais d'établissement des supports susmentionnés et des fournitures sont réputés compris dans les prix unitaires du bordereau des prix-détail estimatif.

➢ **Module 2 : Démystifier l'IA et outiller le personnel pour l'intégrer concrètement dans les activités de la Chambre d'Agriculture.**

Lieu : Béni Mellal

Nombre de bénéficiaires : 12 participants.

Durée : 2 jours.

Objectifs et Contenu

- **Comprendre & Prompter l'IA :** Fondamentaux, Qu'est-ce que l'IA, un LLM, l'IA générative ? (ChatGPT, Gemini, Claude), Ce que l'IA peut et ne peut pas faire et Démonstrations live : cas agricoles et administratifs.
- **Prompt Engineering :** Techniques de rédaction de prompts efficaces, Exercices : rédaction de courriers, synthèse de rapports, réponses aux adhérents, Atelier pratique en binômes.
- **Intégrer l'IA à la Chambre :** Automatisation & Analyse de données, Analyse de fichiers Excel/CSV et PDF avec l'IA, Introduction aux outils no-code : automatiser les tâches répétitives et Cas concret : automatisation d'un bulletin d'information agricole.
- **Cas d'usage métier :** Aide à la décision et reporting automatisé, Scénarios spécifiques : gestion adhérents, marchés publics, vulgarisation.

Encadrement :

Le prestataire s'engage à :

- Elaborer une fiche de cadrage qui définit les objectifs pédagogiques, la méthodologie de conduite de la session de formation et le type de supports didactiques et pédagogiques qui seront utilisés ;
- Assurer la formation par un expert titulaire d'un diplôme de bac +5 et une expérience de 5 ans minimum dans le domaine de la formation ;
- Produire une fiche d'évaluation à chaud et des indicateurs pour l'évaluation de la session de formation.

Les frais d'établissement des supports susmentionnés et des fournitures sont réputés compris dans les prix unitaires du bordereau des prix-détail estimatif.

➢ **Module 3 : Audit et contrôle interne**

Lieu : Béni Mellal

Nombre de bénéficiaires : 12 participants.

Durée : 2 jours.

Objectifs :

- Développer les compétences nécessaires pour réaliser des audits internes de haute qualité,
- Comprendre le rôle stratégique et le cadre normatif de l'audit interne,
- Maîtriser les méthodes et outils pour conduire des audits efficaces,
- Acquérir des compétences pratiques en matière de conduite d'entretiens, de collecte de preuves et de rédaction de rapports,
- Améliorer la présentation des conclusions et le suivi des recommandations.

Encadrement :

Le prestataire s'engage à :

- Elaborer une fiche de cadrage qui définit les objectifs pédagogiques, la méthodologie de conduite de la session de formation et le type de supports didactiques et pédagogiques qui seront utilisés ;
- Assurer la formation par un expert ayant un diplôme de bac +5 et une expérience de 5 ans minimum dans le domaine de la formation ;
- Produire une fiche d'évaluation à chaud et des indicateurs pour l'évaluation de la session de formation.

Les frais d'établissement des supports susmentionnés et des fournitures sont réputés compris dans les prix unitaires du bordereau des prix-détail estimatif.

Le planning de réalisation des prestations sera élaboré en commun accord avec le maitre d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage s'engage à réunir les bénéficiaires aux lieux, dates et heures qui seront fixées.

ARTICLE 3: DELAI DE D'EXECUTION

Le prestataire devra exécuter l'ensemble des prestations de formation dans un délai maximal d'**un (1) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification du bon de commande.

ARTICLE 4: DOCUMENTS LIVRABLES

Le prestataire est tenu de remettre avant la déclaration de la réception des prestations les documents suivants :

- Un rapport sur l'activité concernée ;
- Liste de présence ;
- Fiche d'évaluation des participants ;
- Clé USB contenant 30 Photos de chaque session

ARTICLE 5: EXAMEN DES OFFRES

L'offre la plus avantageuse est la moins disante.

ARTICLE 6: MODALITES DE PAIEMENT

Le montant est réglé en totalité après la réception définitive des prestations.

ARTICLE 7: RECEPTION

La réception définitive sera prononcée après la réalisation des formations par une commission crée à cet effet.

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REGION BENI MELLAL KHENIFRA	SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE **« Lu et approuvé »** **(Mention manuscrite)**
Fait à **Béni Mellal**, le **19/11/2026**	Fait à ……., le……..